

Versement des droits d'auteur au Gabon Les artistes enfin à la caisse !

F.B.E.M

Libreville/Gabon

Ce qui passait pour une chimère est devenu une réalité. Attendu depuis près d'un demi-siècle, le paiement des droits d'auteur est à nouveau effectif au Gabon. Les premiers bénéficiaires sont passés hier à la caisse à Libreville. Ils sont sortis de la Maison Georges Rawiri munis de leurs chèques.

"UN jour historique !". "Une grande avancée pour les droits d'auteur au Gabon !" Les superlatifs n'ont pas manqué hier, jeudi 15 février 2018, pour qualifier cette journée qui a vu les artistes de toutes expressions (musiciens, cinéastes, photographes, sculpteurs, écrivains, etc.) percevoir leurs droits d'auteur pour la première fois depuis 1970. Soit 48 ans après le désengagement de la Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musiques (Sacem) à les collecter dans le pays. La cérémonie de remise des chèques aux bénéficiaires, tenue à la maison Georges Rawiri - siège de Gabon Télévisions - a été chapeautée par le ministre d'Etat en charge de la Culture, Alain Claude Bilie By Nze, dont l'implication dans ce dossier a été saluée.



Le ministre d'Etat à la Culture (g) remettant leurs cartes d'artistes à leurs propriétaires. Avant la remise des chèques.



La ministre déléguée à la Culture (c) posant avec quelques heureux bénéficiaires.

Grande émotion dans la salle quand Vyckoss Ekondo, Mackjoss, Santos Bakita ou Melchy Obiang, pour ne citer que ceux-là, ont été appelés à récupérer leurs cartes d'artistes et, plus tard, leurs chèques. Si les cartes étaient données en public, les chèques l'étaient, eux, à l'abri des regards. De quels montants étaient-ils? Nul n'en dira vraiment rien. Mais entre le silence malicieux des uns, et le sourire des autres, la meilleure réponse est certainement venue du musicien Mabikma-Kombil, en ces termes : « peu importe si le chèque est de 10 francs, c'est le geste qui compte, et le processus est lancé. Et désormais, je suis un milliardaire ambulante. » Il faisait ainsi écho au ministre de la Culture qui disait, en ce qui concerne ces premiers versements, que « tout commence toujours par un petit pas. »



Dans l'auditorium, de nombreux créateurs d'œuvres de l'esprit.

Car, si ces premiers chèques ont été octroyés aux artistes à titre forfaitaire, les prochains, l'année suivante, le seront sous la conduite d'un logiciel spécialisé en la matière. Une moisson qui sera d'autant plus abondante que les énergies seront mises ensemble pour faire grandir cette initiative, a estimé M. Bilie-By-Nze : « Cela fait 48 ans que les ar-

tistes gabonais, toutes expressions confondues, attendent ce jour. Certains avaient fini par se dire que c'était une arlésienne. Mais aujourd'hui, grâce à la détermination des uns, et à l'engagement des autres, nous commençons enfin à voir le bout du tunnel... Nous sommes conscients du chemin qu'il reste à parcourir pour parvenir à couvrir l'ensemble des champs des

droits d'auteur et des droits voisins. Tout comme nous sommes convaincus que les choses auraient pu se présenter et s'organiser différemment. Mais combien de temps eut-il fallu attendre encore avant de passer enfin à la phase opérationnelle ? Chaque marche commence toujours par un premier pas. C'est ce premier pas que nous posons ce jour. C'est un pas qui est peut-être hésitant. Mais c'est un pas déterminant, car il ne nous fera plus jamais reculer », a-t-il déclaré.

Soulignons qu'au Bureau gabonais des droits d'auteur (Bugada), seuls 95 artistes ont été éligibles pour ces premiers versements. Il y en a qui n'ont pas répondu aux critères, quand plusieurs autres artistes ne s'y sont simplement pas enregistrés au préalable. Le directeur du Bugada, Maximin Obame, a appelé ces derniers à s'y atteler.

Enseignement supérieur/Université Omar Bongo

Le " resto U " a rouvert ses portes aux étudiants

Christian KOUIGA

Libreville/Gabon

Le ministre d'Etat, en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Guy-Bertrand Mapangou est allé, hier, procéder au lancement du repas inaugural.

APRÈS deux ans de sevrage, les étudiants de l'Université Omar Bongo (UOB) retrouvent le sourire avec la réouverture officielle, hier, du resto U. Le ministre d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Guy-Bertrand Mapangou, est allé personnellement procéder au lancement du repas inaugural. Qu'il a même partagé avec des centaines d'étudiants, satisfaits. Lesquels pensent que la reprise des activités de leur restaurant - resté longtemps fermé après le départ de la Sodexo - constitue, à tout le moins, une épine en moins sous leur pied. Davantage pour les étudiants qui, n'ayant aucun soutien à Libreville, ne savaient plus comment joindre les deux bouts.



Le ministre d'Etat à l'Enseignement supérieur, Guy-Bertrand Mapangou a partagé, hier, le repas inaugural du resto U avec...



...de nombreux étudiants de l'UOB ayant pris d'assaut le réfectoire.

« Avec la reprise des activités du resto U, nous, étudiants, qui n'avons pas de parents directs à Libreville, sommes très contents. On peut enfin s'offrir un repas à midi à moindre coût », a déclaré Boris, étudiant en Licence 2. Pour sa part, le ministre d'Etat Mapangou a salué les efforts fournis par le gouvernement via le Centre national des œuvres universitaires (Cnou) par l'acquisition de nouvelles batteries de cuisine (dernier cri et de haut standing) à même de réaliser des milliers de repas par jour. « Comme vous pouvez le constater, après la visite que nous venons d'effectuer dans l'ensemble des compartiments de ce restaurant universitaire, l'Etat fait de son mieux, malgré la crise qui



Ici, un étudiant visiblement content de se faire servir à nouveau un repas à l'UOB.

prévaut. Pas à pas, mais à pas comptés, nous faisons notre possible pour apporter le minimum qu'il faut pour la cause étudiante. C'est un premier pas, en attendant d'autres à accomplir », a indiqué le ministre de tutelle.

Pendant un mois, ce restaurant universitaire produira moins de 1000 plats par jour, pour un seul repas, à midi uniquement, à raison de 500F le ticket d'accès. Mais selon le directeur du Cnou, Aubert-Aimé Ndjila, le

nombre des repas pourra augmenter avec le temps. Une fois la vitesse de croisière atteinte. Le réfectoire, refait par le Cnou, compte 500 tables de 8 places chacune. Soit une capacité de 4 000 places assises. Pour l'heure, 130 agents sont affectés à la tâche. Un nombre que la direction générale du Cnou juge insuffisant, eu égard à la taille, titanesque, des obligations présentes et à venir. Qu'il faudra remplir au quotidien, en terme de repas, pour satisfaire la prévisible forte demande. A noter que l'inauguration, hier, du "resto U" a coïncidé avec l'anniversaire du ministre d'Etat. En soufflant sur le gâteau à lui offert, il a bénéficié d'une belle...sérénade.

Ici et ailleurs

•Santé
Plats industriels et cancer

Ceux qui abusent des plats industriels augmentent leur risque d'être atteint d'un cancer, selon une étude auprès de 105.000 personnes en France, qui formule des hypothèses sur l'origine du danger. "Le lien de cause à effet reste à démontrer", a précisé hier l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Mais la corrélation est établie. Une brioche industrielle, une pizza surgelée, une salade composée... De 2009 à 2017, les participants à l'étude NutriNet-Santé ont périodiquement rempli des questionnaires en ligne sur ce qu'ils mangeaient. Les chercheurs, qui publient leur étude dans la revue BMJ (British Medical Journal), se sont intéressés à ce qu'ils appellent les "aliments ultratransformés". D'après eux, ceux-ci "contiennent souvent des quantités élevées en lipides, lipides saturés, sucres et sels ajoutés, ainsi qu'une plus faible densité en fibres et vitamines". Ils citent pains, sucreries, desserts, céréales, boissons sucrées, viandes transformées (boulettes, nuggets, jambon avec additifs, etc.), pâtes et soupes instantanées, plats surgelés ou en barquette, etc.

• Héritage

Johnny Hallyday y avait pensé

Laura Smet et David Hallyday, enfants de Johnny Hallyday, ont été exclus de la succession de leur père car ils ont déjà bénéficié de "donations par le passé", selon un document présenté hier comme le dernier testament de la star française par RTL et Le Point.

• Technologies

Facebook, Twitter et la confidentialité



La Commission européenne a déploré hier que certains médias sociaux n'aient toujours pas suffisamment aligné leurs conditions de services sur les exigences de l'UE en matière de respect de la vie privée de leurs utilisateurs.

Rassemblés par F.B.E.M